



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique du tourisme

Question écrite n° 31859

## Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le secrétaire d'État au tourisme sur la fréquentation étrangère touristique en France. En 2003, la France a confirmé son rang de première destination mondiale en stabilisant la fréquentation étrangère à plus de 76 millions de visiteurs. Cependant, cette stabilisation à haut niveau cache des faiblesses. En effet, les statistiques ne précisent pas la part des visiteurs qui traversent seulement la France afin de rallier le sud de l'Europe. D'autre part, si les volumes se maintiennent, les recettes ne suivent pas : avec 33,5 milliards d'euros, la France se classe en 3<sup>e</sup> position derrière les USA et l'Espagne. Cela signifie que la clientèle à forte contribution, comme les Américains et les Japonais, vient moins dans l'Hexagone. Il lui demande s'il envisage de prendre des mesures afin d'encourager cette clientèle à choisir la France comme destination.

## Texte de la réponse

Le bilan de l'année 2003 n'est pas encore disponible à ce jour, les indicateurs conjoncturels indiquant cependant une légère récession du tourisme étranger en France en 2003. Il convient donc de prendre pour référence les chiffres établis pour 2002 qui figurent dans les comptes du tourisme et dans les chiffres clés du tourisme. Pour 2002, le nombre de touristes étrangers ayant passé au moins une nuit en France a été estimé à 77 millions. La situation géographique de la France - passage souvent obligé entre les pays du Nord, grands émetteurs de touristes, et ceux du Sud, grands récepteurs - explique que le nombre de touristes traversant la France sans s'y arrêter plus d'une nuit ou deux soit aussi élevé. En fait, 21,5 % des touristes étrangers ne passent qu'une nuit, 17,5 % passent deux nuits et 14 % passent trois nuits. Les recettes apportées par le tourisme des étrangers en France placent ce secteur économique au tout premier rang des apports de devises à notre pays. C'est pourquoi il apparaît très important au Gouvernement, dans le contexte international difficile que nous connaissons actuellement, d'augmenter les efforts publics en matière de promotion de la destination France. Le comité interministériel du tourisme qui s'est tenu le 9 septembre 2003, sous la présidence du Premier ministre, a retenu une cinquantaine de mesures pour permettre à la France de conserver sa place au premier rang des destinations touristiques mondiales, parmi lesquelles un plan de relance de la destination France grâce à un renforcement des moyens financiers octroyés en 2003 et en 2004 à Maison de la France, qui est l'organisme en charge de la promotion touristique de la France à l'étranger.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marc Roubaud](#)

**Circonscription :** Gard (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 31859

**Rubrique :** Tourisme et loisirs

**Ministère interrogé :** tourisme

**Ministère attributaire :** tourisme

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 13 janvier 2004, page 231

**Réponse publiée le** : 24 février 2004, page 1475